



# LE RISQUE "TECHNOLOGIQUE"

## TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



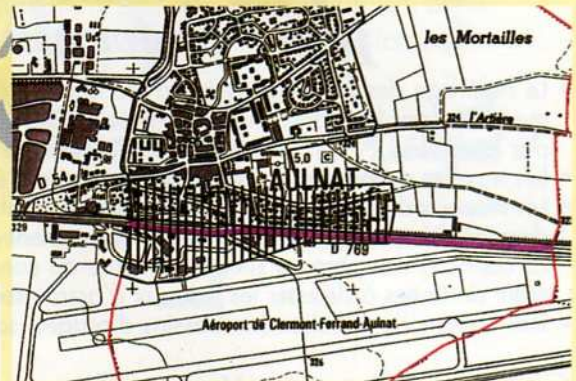
*Les produits dangereux transportés sont nombreux, ils peuvent être inflammables, toxiques, explosifs, corrosifs ou radioactifs.*

Les principaux dangers sont :

- l'explosion (occasionnée par un choc avec une étincelle, par un mélange de produits...)
- l'incendie (à la suite d'un choc, d'un échauffement, d'une fuite...)
- la dispersion dans l'air (nuage toxique), l'eau et le sol de produits dangereux, avec risques d'intoxication par inhalation, ingestion ou contact et risques pour l'environnement

### Les risques dans la commune

La commune d'Aulnat est traversée par un axe routier important. Le risque "Transport de Matières Dangereuses" peut intervenir sur toute voie de circulation et en particulier la plus fréquentée, à savoir **la route départementale n°769 reliant Clermont-Fd (Z.I. du Brézet) à Lempdes**. Les habitants résidant à moins de 200 mètres de cet axe sont particulièrement concernés par les consignes de sécurité.



### Les gestes qui sauvent

Si vous êtes témoin de l'accident :

- donner l'alerte (**sapeurs-pompiers : 18 – police ou gendarmerie : 17**) en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, la nature du sinistre et si possible le numéro de produit et le code de danger.
- s'il y a des victimes, ne pas les déplacer sauf en cas d'incendie ; s'éloigner
- si un nuage toxique vient vers vous : fuir selon un axe perpendiculaire au vent, se mettre à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quitter rapidement la zone, se laver en cas d'irritation, se changer si possible.

*SI VOUS ENTENDEZ LA SIRÈNE D'ALERTE, DONT LE SIGNAL EST COMPOSÉ DE 3 SÉQUENCES D'UNE MINUTE, SÉPARÉES PAR UN SILENCE :*



Enfermez vous dans un bâtiment



N'allez pas chercher les enfants à l'école ; l'école s'occupe d'eux



Ne fumez pas



Ne téléphonez pas libérez les lignes pour les secours



Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre, sur les stations :  
FM France inter (90,4 Mhz),  
France Info (105,5 Mhz),  
France Bleu Pays d'Auvergne (102,5 Mhz)

*NE SORTIR QU'EN FIN D'ALERTE OU SUR ORDRE D'ÉVACUATION  
(LE SIGNAL DE FIN D'ALERTE EST UN SIGNAL CONTINU DE 30 SECONDES).*

## RISQUE INONDATION, RISQUE SEISME, RISQUE TECHNOLOGIQUE... COMMENT S'INFORMER D'AVANTAGE ?

**L'ensemble des documents relatifs à la prévention des risques naturels et industriels majeurs est consultable librement en Mairie.**

Les contacts :

Mairie :	04 73 60 11 11 (standard)
	04 73 60 34 81 (services techniques)
Préfecture :	04 73 98 63 63 (standard)
Direction Départementale de l'Équipement :	04 73 43 16 00
Service Départemental d'Incendie et de Secours :	04 73 98 15 18
<b>POLICE ou GENDARMERIE :</b>	<b>17</b>
<b>SAPEURS POMPIERS :</b>	<b>18</b>